



CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DU
HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Recherche-action sur la situation de l'itinérance dans le Haut-Saint-François

Synthèse de la recherche

Février 2026

—

Solange Masson, agente de recherche et développement
Corporation de développement communautaire
du Haut-Saint-François
221, rue Saint-Jean Ouest
East Angus (Québec) J0B 1R0



Synthèse de la recherche-action sur la situation de l'itinérance dans le Haut-Saint-François (janvier 2026)

Cette recherche a été initiée par la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François, en collaboration avec les membres du Comité logement. Elle a été rendue possible grâce au financement reçu par la Société d'Habitation du Québec (SHQ), permettant d'avoir un portrait clair sur la situation de l'itinérance sur le territoire du Haut-Saint-François et de proposer des actions concrètes visant à soutenir ces personnes vulnérables.

Partenaires

Ce projet de recherche a été réalisé grâce à la contribution financière de la SHQ



Membres du Comité logement du Haut-Saint-François

- Centre de services éducatifs populaires du Haut-Saint-François
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie
- Maison de la famille La Relève du Haut-Saint-François.
- Office régional d'habitation (ORH) du Haut-St-François
- La Maison Jaune du Haut-Saint-François
- Virage Santé mentale
- Étincelles de bonheur du Haut-Saint-François
- Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François
- Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François
- La Méridienne, centre d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants
- Une citoyenne du territoire du Haut-Saint-François



Objectif et approche méthodologique

La présente recherche-action visait à répondre à la question suivante :

Quelle est l'ampleur, les formes et les caractéristiques de la précarité résidentielle sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François et, au regard des défis spécifiques au contexte rural, quelles pistes d'action se dégagent pour mieux soutenir les personnes en situation de vulnérabilité?

Pour atteindre cet objectif tout en respectant la dignité des personnes, la recherche a adopté une approche centrée sur la précarité résidentielle plutôt que sur l'itinérance, afin d'éviter la stigmatisation.

Afin de documenter la situation spécifique au territoire du Haut-Saint-François, cette étude a adopté une approche de recherche mixte, combinant des données quantitatives et qualitatives. Le volet quantitatif a été mené grâce à l'enquête « Estimation des besoins en matière de logement », diffusée largement auprès de la population et des usagers d'organismes communautaires entre juin et octobre 2025 (215 répondantEs). Ces informations ont ensuite été enrichies et croisées avec les données qualitatives issues de 16 entrevues semi-dirigées. Ces entretiens ont été réalisés auprès de personnes ayant vécu un épisode d'itinérance ou vivant en situation de précarité résidentielle.

Principaux constats propres au territoire du Haut-Saint-François

La MRC du Haut-Saint-François est située au sud-est du Québec dans la région administrative de l'Estrie. Elle s'étend sur près de 2 300 km², ce qui en fait la deuxième plus grande en Estrie. Le territoire de la MRC est composé de 3 villes, 8 municipalités et 3 cantons, pour une population de 23 314 habitants, représentant environ 4,6 % de la population estrienne (MRC du HSF, 2025).

Le portrait socio-économique et résidentiel de la MRC du Haut-Saint-François révèle une précarité significative, malgré un revenu médian des ménages similaire à celui de l'Estrie.

Défavorisation matérielle

La MRC est classée parmi les **plus défavorisées** de l'Estrie, signalant une vulnérabilité socio-économique importante.

Besoins impérieux en matière de logement

On note que **285 ménages (3 %)** sur le territoire éprouvent des **besoins impérieux**¹ en matière de logement.

¹ Un ménage éprouve des besoins impérieux en matière de logement s'il répond à au moins un de ces critères : besoin de réparations majeures, nombre de chambres insuffisant pour le nombre de personnes vivant dans ce logement, coût dépassant 30 % des revenus (SCHL, 2024).



Abordabilité

On compte, sur le territoire de la MRC, **985 ménages (10 %) qui dépensent 30 % ou plus de leurs revenus en frais de logement**. Cette proportion est plus élevée chez les locataires (19 %) que chez les propriétaires (8 %), indiquant que les propriétaires ne sont pas complètement épargnés.

Besoins de réparations majeures

8,3 % des ménages de la MRC habitent un logement nécessitant des réparations majeures, comparativement à 5,6 % en Estrie.

Le prix de vente des propriétés

En 2024, le prix médian de vente d'une maison unifamiliale était de 261 500 \$ sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François. Comparativement à 2019, ceci représente **une hausse de 67 % en cinq ans (157 000 \$ en 2019)**.

Angles d'analyse et groupes observés

Cette section présente les principaux constats tirés de l'enquête, visant à la fois à quantifier et à comprendre la précarité résidentielle dans la MRC du Haut-Saint-François. L'analyse explore les formes, les causes et les manifestations de l'instabilité du logement à travers les parcours de vie des répondantEs.

Pour mieux saisir la diversité des réalités, trois profils de vulnérabilité ont été définis et analysés :

1. Les personnes à risque de bascule vers une situation de perte de logement;
2. Les personnes vivant ou ayant vécu une forme d'itinérance cachée;
3. Les personnes ayant cherché ou souhaité avoir recours à un hébergement d'urgence, sans nécessairement y accéder.

Une approche exploratoire a été privilégiée pour identifier les tendances et les dynamiques sous-jacentes de la précarité en milieu rural, en croisant les données sociodémographiques, les conditions de logement et l'utilisation des ressources d'aide.

Note de prudence : en raison du faible nombre de répondantEs dans certains sous-groupes, les corrélations statistiques ne peuvent être formellement établies. Les résultats doivent être interprétés avec prudence, mais ils offrent des pistes de compréhension et d'action essentielles pour orienter les interventions locales.

L'analyse détaillée qui suit est structurée autour de ces trois profils, avec une synthèse concise des faits saillants pour chacune des typologies.

Principaux faits saillants de l'état de la situation - par groupes observés

Personnes à risque de bascule vers une situation de perte de logement

Il n'est pas rare de constater que plusieurs personnes à la rue ont vécu, dans leur parcours, un ou plusieurs épisodes d'instabilité résidentielle (Hurtubise et al., 2019). On note d'ailleurs, dans la littérature, plusieurs barrières à l'accès, à la sécurité et à la stabilité résidentielle. Ces barrières peuvent s'additionner chez certaines personnes, rendant les enjeux d'instabilité résidentielle multifactoriels.

Lorsqu'elles cumulent les facteurs de risque, ces personnes se retrouvent avec une faible résilience à l'arrivée d'une crise (perte d'emploi, maladie, dépense imprévue ou autre), pouvant les faire basculer à tout moment vers la perte de leur logement.

Ce profil regroupe les personnes ayant identifié au moins un facteur pouvant entraîner une instabilité résidentielle (n = 49), soulignant que l'itinérance est souvent précédée d'épisodes de précarité. L'instabilité est **multifactorielle**, mais exacerbée par une faible résilience face aux crises (maladie, perte d'emploi, etc.)

- **Les vulnérabilités financières représentent 53 % des facteurs de risque identifiés.** Les ménages n'arrivent plus à suivre l'augmentation des coûts du logement, ce qui constitue le principal moteur de bascule vers une situation de perte de logement.
- **65 % des personnes à risque sont locataires, dans un marché où les alternatives sont limitées.** Le statut locatif amplifie le risque, dans un contexte de faible offre et de coût des loyers en hausse rapide.
- **38 % des répondantEs travaillent à temps plein ou sont à la retraite.** La bascule vers l'instabilité n'est pas limitée aux ménages marginalisés : elle touche des personnes auparavant stables.
- **65 % des répondantEs possèdent une formation postsecondaire.** La précarité observée découle de contraintes structurelles du territoire et non d'un manque de qualification.
- **La majorité des répondantEs n'utilisent pas ou ne connaissent pas les ressources d'aide.** Ce non-recours empêche la détection précoce et accroît le risque d'itinérance cachée.

En conclusion : L'itinérance dans le Haut-Saint-François découle d'une vulnérabilité économique structurelle plutôt que de la marginalité. Les personnes à risque ne disposent pas d'un filet de sécurité suffisant pour prévenir la perte de logement.

Personnes vivant ou ayant vécu une forme d'itinérance cachée

Cette catégorie décrit des situations auxquelles des gens accèdent à un **hébergement qui n'offre pas de possibilité de permanence**. On peut dire que l'itinérance commence à ce stade, lorsque la personne n'a pas de possibilité de logis permanent et est accommodée de façon temporaire. De par son caractère souvent invisible et/ou temporaire, ces personnes sont difficiles à identifier, ce qui contribue parfois à retarder l'aide qu'on pourrait leur offrir. Par ailleurs, « les personnes en situation d'itinérance en milieu rural tendent à occuper des endroits plus reclus et isolés » (Pelletier Smith, 2025).

Les personnes identifiées comme ayant vécu une situation d'itinérance cachée dans les trois derniers mois sont celles ayant indiqué au moins un énoncé correspondant à une absence d'accès à un logement stable. Ceci représente 7 personnes dans notre échantillon (n = 7).

- L'itinérance cachée est présente dans plusieurs zones du Haut-Saint-François et **concerne majoritairement des personnes de 45 ans et plus (85,7 %)**.
- La majorité de ces personnes (**57,1 %**) **assume seule la charge financière du ménage**, sans cohabitation avec une autre personne adulte. L'absence de réseau immédiat augmente la probabilité de basculement lors d'une crise.
- **71,4 % des répondantEs sont locataires**, un statut corrélé à l'instabilité dans un marché locatif saturé et par la très faible offre de logements abordables.
- Malgré leur situation critique, **l'offre de services offerts demeure sous-utilisée**, ce qui peut soulever un problème d'accessibilité, de diffusion ou de services adaptés.
- **Les profils socioéconomiques de ces répondantEs sont variés** (travailleurs et travailleuses, retraitéEs, aide sociale, travailleur autonome). L'itinérance cachée dans le Haut-Saint-François dépasse les stéréotypes. Elle touche des personnes dont le filet social est effrité et pour qui les ressources financières sont insuffisantes.

En conclusion : Les situations décrites confirment une **absence de mécanismes locaux** permettant de prévenir ou de stabiliser l'itinérance. Les personnes en crise sont contraintes d'improviser des solutions temporaires, souvent précaires et parfois dangereuses.

Personnes ayant cherché ou souhaité avoir recours à une ressource d'hébergement d'urgence sans nécessairement y accéder

Les personnes ayant cherché ou souhaité recourir à une ressource d'hébergement d'urgence sont celles qui, sans nécessairement y avoir accédé, se trouvent en situation d'absence de logement permanent.

Ces hébergements visent à répondre aux besoins immédiats des personnes sans-abri, parfois selon des clientèles précises. Ils sont **temporaires** et ne permettent généralement pas d'y demeurer de façon permanente (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2022).

Dans le Haut-Saint-François, il n'existe actuellement aucun hébergement d'urgence ou refuge accessible à l'ensemble de la population. Toutefois, les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants peuvent avoir accès à **La Méridienne**, une maison d'hébergement spécialisée, qui se retrouve toutefois souvent en surcapacité.

Ainsi, il ne se trouve, sur le territoire, aucun véritable filet d'urgence pour les personnes en situation de perte de logement.

Pour identifier ces personnes, nous avons retenu seulement les répondantEs ayant identifié des situations où elles n'ont pas eu accès à une ressource d'hébergement d'urgence au cours de la dernière année, menant notre échantillon à 25 (n = 25).

- **Aucune ressource d'hébergement d'urgence dédiée à l'ensemble de la population** n'existe dans le Haut-Saint-François, ce qui peut obliger les personnes en crise à chercher des solutions hors territoire.
- **Les obstacles rencontrés sont souvent structurels** (absence de refuge, inadéquation des services).
- **52 % des personnes ont plus de 45 ans**, démontrant que le besoin d'hébergement d'urgence touche largement les adultes et les personnes âgées.
- **Les familles monoparentales** représentent un groupe largement exposé (6 répondantEs sur 7).
- **70 % de ces personnes sont locataires**, ce qui reflète une vulnérabilité exacerbée dans un marché sous tension.
- **60 % travaillent à temps plein ou sont à la retraite**, ce qui explique que les ménages insérés économiquement n'ont pas accès à une solution d'urgence.
- **62 % ont des études postsecondaires**, confirmant que la crise n'est pas systématiquement liée à un faible niveau de qualification, mais à un manque d'infrastructures de soutien.
- **82 %** du total des réponses en lien avec l'utilisation des ressources d'aide disponibles disent **ne pas utiliser actuellement les ressources** (j'aurais besoin, je n'utilise pas, je ne connais pas), alors que ces personnes sont en réelle situation de crise.

En conclusion : Les personnes en situation de crise, menant à une perte de logement n'ont d'autre choix que de chercher des solutions en dehors de la MRC, car les obstacles sont principalement liés à la **rareté des infrastructures de soutien** sur le territoire.

Résumé des constats - personnes en situation de précarité résidentielle

Ce résumé des constats aborde la réalité des personnes en situation de précarité résidentielle documentés dans la section précédente selon les aspects de convergences les plus souvent identifiés lors du sondage soit : 1) les trajectoires menant à l'itinérance; 2) les profils des personnes en situation d'insécurité résidentielle; 3) les enjeux financiers; 4) les problèmes ou conflits avec le propriétaire; 5) la violence; 6) l'utilisation des ressources d'aide disponibles sur le territoire et 7) les enjeux transversaux à la précarité résidentielle - effet en cascade sur la santé, l'alimentation et l'accès aux services.

Trajectoires menant à l'itinérance

Il est difficile d'identifier clairement les éléments qui sont à l'origine des épisodes d'itinérance. Dans bien des cas, « les facteurs de vulnérabilité s'enchevêtrent et se multiplient jusqu'à devenir très complexes » (MacDonald et al. 2020). On parle alors d'un processus de fragilisation, exacerbé par quatre (4) types de facteurs (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2022) :

1. **Facteurs structurels** - taux d'effort et besoins impérieux en matière de logement, éviction, pauvreté, inégalités sociales, discriminations et marginalisations;
2. **Facteurs systémiques** - accessibilité des logements, des services en santé et services sociaux, éducation;
3. **Facteurs relationnels** - violence sous toutes ses formes, décès ou ruptures;
4. **Facteurs personnels** - problèmes de dépendance et de santé physique ou mentale.

Le parcours menant à l'itinérance n'est pas nécessairement linéaire : une même personne peut, au fil du temps, naviguer entre différentes situations de vulnérabilité — se retrouver à risque de bascule, vivre une période d'itinérance cachée, ou encore avoir recours à un refuge, et ce, à plusieurs reprises au cours de son cheminement de vie.

Il est ainsi probable que les personnes interrogées se soient retrouvées dans les trois groupes observés.

Profil des personnes en situation d'insécurité résidentielle

Les données recueillies démontrent un **profil éloigné des représentations traditionnelles** de l'itinérance :

- 59 % des personnes qui s'estiment à risque de basculer vers une perte de logement sont âgées de plus de 45 ans;
- 61 % d'entre elles partagent la charge financière du ménage avec une autre personne adulte;

- 65 % ont des études postsecondaires;
- 35 % sont propriétaires;
- 38 % travaillent à temps complet ou sont à la retraite.

Ces tendances se retrouvent également dans les groupes ayant vécu ou vivant l'itinérance cachée et ayant souhaité avoir accès à une ressource d'hébergement d'urgence, sans nécessairement y avoir eu accès.

Ces résultats confirment que la **précarité résidentielle touche des personnes insérées socialement, souvent scolarisées, actives ou ayant travaillé toute leur vie**. Elle n'est pas principalement liée à des troubles individuels, mais à des pressions économiques systémiques dans un marché locatif en crise.

Enjeux financiers

Il a été démontré que 285 ménages (3 %) sur le territoire éprouvent des besoins impérieux² en matière de logement. De plus, on compte 985 ménages (10 %) qui dépensent 30 % ou plus de leurs revenus en frais de logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires (Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, 2025). Les résultats de notre enquête corroborent ces statistiques, puisqu'un peu plus de la moitié des raisons évoquées en lien avec la crainte de perdre son logement sont en lien avec des enjeux financiers.

Les témoignages confirment une pression financière intense, conduisant à :

- des compromis sur la qualité du logement;
- la colocation forcée;
- un effritement de la santé mentale;
- une incapacité à absorber un événement imprévu.

Problèmes ou conflits avec le propriétaire

Près de 22 % des répondantEs affirment vivre des problèmes ou conflits avec leur propriétaire. On parle ici de harcèlement et de relations tendues, mais aussi de négligence quant à l'entretien du loyer.

Ces résultats soulignent un marché locatif peu régulé, où les locataires ont peu de recours réels, particulièrement en ruralité où l'alternative est presque inexistante.

² Un ménage éprouve des besoins impérieux en matière de logement s'il répond à au moins un de ces critères : besoin de réparations majeures, nombre de chambres insuffisant pour le nombre de personnes vivant dans ce logement, coût dépassant 30 % des revenus (SCHL, 2024).



Problèmes de santé physique et mentale

On remarque que 14 % des répondantEs à risque de bascule vers une situation de perte de logement disent vivre des enjeux de santé physique ou mentale.

Les témoignages montrent que ces enjeux rendent le maintien en emploi plus difficile et fragilisent la stabilité financière. Cependant, les résultats de notre enquête démontrent que les problèmes de santé physique et mentale **ne constituent pas le facteur dominant** : ils aggravent une situation déjà rendue précaire par des conditions économiques et structurelles difficiles.

Violence

Les personnes victimes de violence (violence familiale, conjugale, agressions, vol ou entrée par infraction, rejet en raison de l'identité de genre ou orientation sexuelle) vivent également des enjeux de précarité résidentielle, à raison de 7,5 %.

La violence joue souvent comme un **élément déclencheur nécessitant un départ rapide**. Les témoignages démontrent que l'absence de ressources d'hébergement d'urgence sur le territoire laisse les victimes sans solution et les expose à des situations dangereuses ou bien se retrouvent en situation d'itinérance, étant la seule option viable à court terme.

Utilisation des ressources d'aide disponibles sur le territoire

Parmi les trois (3) groupes observés, on remarque que plusieurs personnes n'utilisent pas les ressources disponibles sur le territoire (j'aurais besoin, je n'utilise pas, je ne connais pas). On note cependant un grand besoin en aide alimentaire, en santé et bien-être (santé mentale et toxicomanie) ainsi qu'un accès aux services de santé.

Le non-recours aux ressources ne signifie pas une absence de besoins. Il peut être expliqué par :

- des obstacles de transport;
- des horaires inadéquats;
- la perception que c'est « pour les pauvres »;
- la honte ou la peur d'être jugé;
- des critères d'admissibilité limitants.

Enjeux transversaux à la précarité résidentielle - effet en cascade sur la santé, l'alimentation et l'accès aux services

On remarque chez les personnes interrogées qu'une trop grande part de leurs revenus pour se loger apporte d'autres difficultés, augmentant leur niveau de vulnérabilité.

Conséquences sur la santé psychologique

L'insécurité résidentielle « génère un stress chronique significatif, impactant directement le bien-être psychologique et physique des locataires. Leurs stratégies d'adaptation, bien que variées, entraînent souvent des coûts personnels élevés, exacerbant leur détresse » (Audet, 2025). Ce stress est bien présent chez les personnes interrogées, qui doivent aussi parfois vivre avec le sentiment de honte et le sentiment d'infériorité pour bon nombre d'elles.

Insécurité alimentaire

Selon le rapport 2024-2025 « Le coût du panier à provisions nutritif et économique (PPNE) en Estrie (OEDC, 2025), c'est dans la MRC du Haut-Saint-François qu'on note la hausse la plus importante du coût du panier d'épicerie en Estrie, durant la période d'avril 2024 à janvier 2025. Nous pouvons présumer que cette hausse du prix des aliments sur le territoire est encore plus problématique pour les personnes en situation de précarité résidentielle.

Les résultats de notre enquête démontrent d'ailleurs que, parmi les 3 groupes observés quant à l'utilisation des ressources en aide alimentaire :

- **Personnes à risque de bascule vers une situation de perte de logement** : 11 personnes utilisent déjà les ressources et 11 en auraient besoin.
- **Personnes ayant vécu ou vivant l'itinérance cachée** : 2 personnes utilisent déjà les ressources et 2 en auraient besoin;
- **Personnes ayant cherché ou souhaité avoir recours à un hébergement d'urgence** : 5 personnes utilisent déjà les ressources et 4 en auraient besoin.

Transport

Le transport en milieu rural représente un enjeu majeur, surtout pour les personnes en situation de précarité. Le manque de mobilité a des impacts directs sur l'inclusion sociale et l'accès aux services.

Pistes de solutions envisagées par les répondantEs

Bien que non directement sondée, la question d'une solution concrète a été abordée lors des entrevues. Pour les personnes interrogées, l'enjeu principal est l'accès à un logement **abordable, stable et adapté** à leurs besoins. Trois pistes de solutions principales ont été identifiées.

Programme de supplément au loyer (PSL)

Plusieurs personnes interrogées connaissaient plus au moins ce programme, qui permet aux bénéficiaires de payer un loyer correspondant à 25 % de leur revenu (SHQ, 2025), la différence étant payée par la Société d'habitation du Québec (65 %) et la municipalité où se situe le logement (10 %). Toutefois, nous notons que :

- la majorité des répondantEs connaissent peu son fonctionnement;
- les démarches administratives sont jugées comme complexes et décourageantes;
- plusieurs municipalités du territoire refusent d'adhérer au programme, ce qui en réduit drastiquement l'accès.

Seuls 21 ménages sur tout le territoire en bénéficient actuellement (Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, 2025), un nombre disproportionnellement faible par rapport aux **besoins documentés**. Celui-ci pourrait toutefois sécuriser financièrement de nombreux ménages.

Le PSL représente un levier financier immédiat, mais **son impact est limité par deux obstacles systémiques** :

- faible disponibilité liée au refus politique du territoire;
- barrières administratives qui en limitent l'accès aux personnes pourtant dans un besoin urgent.

Du logement abordable

La MRC du Haut-Saint-François compte 188 unités de logements sociaux et communautaires, **représentant 1,9 % de son parc immobilier** (Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, 2025).

La répartition de ces unités montre également une inégale accessibilité:

- 55 HLM sont réservés aux 50 ans et plus;
- seulement 6 unités sont destinées à une clientèle non spécifiée, situées à Saint-Isidore-de-Clifton, une municipalité éloignée et actuellement peu desservie.

Les participantEs identifient explicitement le manque de logements familiaux, de logements abordables, de logements à proximité des services et de logements mixtes.

Le déficit en logements sociaux, communautaires ou abordables a des effets directs : exode des jeunes, maintien forcé en cohabitation non souhaitée, choix résidentiels restreints, exacerbation de la précarité financière.



Des logements de transition

Il a également été nommé à quelques reprises le besoin d'avoir des espaces de vie temporaires lors de transitions dans le parcours de vie, souvent suite à une crise (séparation, sortie d'un milieu violent, etc.).

Le logement de transition offre un « milieu de soutien aux résidentEs, y compris une expérience, des outils, des connaissances et des occasions de développement social et de perfectionnement des compétences afin qu'ils deviennent plus autonomes. Il est considéré comme une **étape intermédiaire entre le logement d'urgence et le logement avec services de soutien** et comporte des restrictions quant à la durée du séjour d'une personne ou d'une famille. Les séjours durent généralement de trois mois à trois ans » (SCHL, 2025).

L'objectif principal du logement de transition est d'offrir la **stabilité** nécessaire pour que la personne puisse se concentrer sur sa recherche de logement permanent, tout en reprenant du pouvoir sur sa vie. Les témoignages recueillis vont en ce sens.

Le besoin de logements de transition reflète une lacune importante dans l'offre résidentielle sur le territoire du Haut-Saint-François. Cette absence crée une zone critique entre l'urgence et la relocalisation permanente, puisqu'il n'existe aucun espace permettant une stabilisation minimale. **Les transitions deviennent alors des périodes à haut risque d'itinérance.**

Notons cependant que La Méridienne, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, travaille actuellement sur un projet de Maison de deuxième étape, qui pourra combler en partie ce vide pour les femmes ayant fréquenté leur maison d'hébergement.

Conclusion

Les personnes en situation de précarité résidentielle sur le territoire du Haut-Saint-François **ne correspondent pas aux stéréotypes associés à l'itinérance**. Les données montrent une surreprésentation de personnes de 45 ans et plus, principalement locataires, souvent scolarisés, en emploi et à la retraite. Leurs difficultés découlent avant tout de **pressions économiques, d'un marché locatif en crise et d'obstacles systémiques, plutôt que de problèmes individuels**.

L'itinérance dans le HSF est largement sous-déclarée et invisibilisée

Les épisodes de sommeil en lieu non sécuritaire, les ressources d'hébergement non utilisées et les situations de dépendance résidentielle dans des conditions non optimales démontrent une présence significative d'itinérance cachée ou de grande précarité résidentielle. Les données qualitatives révèlent des situations de grande vulnérabilité qui, faute de services appropriés, ne sont jamais formalisées comme telles.



La MRC du Haut-Saint-François ne dispose pas des infrastructures minimales nécessaires pour répondre aux crises résidentielles

L'absence d'hébergements d'urgence ou de logements de transition crée un vide structurel qui force les personnes en crise à recourir à des solutions non sécuritaires. Cette absence engendre une gestion imposée et intensive des situations d'urgence par les organismes communautaires, qui ne sont ni mandatés ni financés pour ce rôle.

Les déterminants structurels du territoire aggravent la précarité

Le manque de logements abordables, communautaires ou sociaux, le faible déploiement du PSL, le coût croissant des loyers, le transport limité, l'éloignement des ressources et les ruptures sociales accentuent les risques de basculement vers l'itinérance. **Le logement abordable, communautaire ou social est structurellement insuffisant sur le territoire :**

- Seulement 1,9 % du parc immobilier est communautaire ou social;
- 21 ménages seulement ont accès à un PSL et les municipalités sont actuellement réticentes à en déployer davantage;
- Le parc immobilier est vieillissant et nécessite des réparations, dont 8,3 % sont majeures;
- Le prix médian des propriétés a augmenté de 67 % en 5 ans;
- Le prix des loyers est trop cher, et ce, même pour les personnes ayant un emploi.

Enjeux priorisés

Les résultats de notre enquête sur les besoins en matière de logement dans la MRC du Haut-Saint-François convergent autour de trois enjeux majeurs, établissant un lien entre les données recueillies :

- 1. Connaître et reconnaître la situation ICI** (dans la MRC du Haut-Saint-François)
- 2. Habitations indignes**
- 3. Territoire non sécuritaire**

L'identification de ces trois enjeux permettra d'identifier des pistes d'actions concrètes, visant à prévenir et soutenir les situations de vulnérabilité résidentielle.